

## Camaret-sur-Mer Pêcheurs-plaisanciers. Une année chargée

Samedi, en fin d'après midi, salle Saint-Ives, le président Michel Le Guen a présenté les vœux de bonne année de l'Amicale des pêcheurs plaisanciers, au maire, François Sénéchal, à Alain Nédelec, adjoint en charge du port, aux représentants de la SNSM et à tous les adhérents.

Avant de partager, avec ses hôtes, le verre de l'amitié et la galette des Rois, le président a tracé les perspectives des activités de l'association pour l'année à venir. Les trois conseils d'administration auront lieu en avril, juillet et septembre. L'assemblée générale se tiendra le 26 août. Les bénévoles sont invités, en avril, à venir participer à une journée d'entretien du local. Dans les perspectives des journées consacrées



*Michel Le Guen rappelle qu'une permanence au local des pêcheurs, quai Kléber, se tient chaque samedi, de 10 h à 11 h 30.*

à la sécurité, le contrôle des extincteurs (ouvert à tous les plai-

sanciers) se fera le 24 juin, et le contrôle du matériel, le 22 juillet, entre 9h et 12 h. Lors du week-end de l'Ascension, les Camaretois recevront leurs homologues de Tréboul. Le club participera à la grande fête d'anniversaire de la SNSM le 13 août.

Le repas de l'association aura lieu le 19 août et sera précédé d'une sortie pêche. Le 29 août, les membres organiseront un repas crêpes, animé par Kameled ar Son sur l'esplanade de la capitainerie. « Nous nous associons, bien entendu, à toutes les manifestations municipales camarétoises et presque-iliennes, comme le festival du Bout du Monde. Et tous les adhérents sont invités à participer, début septembre, au pardon de Camaret ».